

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Servoflex PR
- 1.2 Utilisations identifiées
pertinentes de la substance ou du
mélange et utilisations
déconseillées *aucune*
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur : Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG
Wolf-Hirth-Str. 2

D-73730 Esslingen

Tel.: +49(0)711/93134-0
Fax: +49(0)711/93143-140
E-Mail: sida@kiesel.com
- Service chargé des
renseignements : Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de
travail
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240 (24h en
allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008


GHS05 corrosion
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

GHS07
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement
(CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.


GHS05 GHS07

- Mention d'avertissement
- Composants dangereux
déterminants pour l'étiquetage:
- Mentions de danger

Danger

- Conseils de prudence

*Clinker ciment de Portland pauvre en chromate
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
P102 Tenir hors de portée des enfants.*

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit Servoflex PR

(suite de la page 1)

- P260** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P303+P361+P353** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P304+P340** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P301+P330+P331** EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P405** Garder sous clef.
- P501** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description : Mélange de ciment spezial avec des additifs
- Composants contribuant aux dangers:

Clinker ciment de Portland pauvre en chromate	25-<50%
Eye Dam. 1, H318	
Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	

- Indications complémentaires : Voir également les indications sous "8 Limite d'exposition et équipement"
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales : En cas de malaise consulter un médecin.
- après inhalation : Ne pas respirer les poussières.
L'inhalation des poussières provoque une irritation et une tuméfaction des voies respiratoires.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit *Servoflex PR*

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • après contact avec la peau : • après contact avec les yeux : • après ingestion : • 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés • 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires | <p style="text-align: right;">(suite de la page 2)</p> <p><i>Enlever immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau avec de l'eau et du savon.</i></p> <p><i>Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.</i></p> <p><i>Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.</i></p> <p><i>Rincer la bouche et boire ensuite abondamment</i></p> <p><i>Faire le patient lui-même vomir.</i></p> <p><i>Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.</i></p> <p><i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i></p> <p><i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i></p> |
|--|--|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 5.1 Moyens d'extinction • Moyens d'extinction: • 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange • 5.3 Conseils aux pompiers • Equipement spécial de sécurité : | <p><i>Le produit lui-même ne brûle pas.</i></p> <p><i>Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.</i></p> <p><i>En cas d'incendie porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.</i></p> <p><i>Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.</i></p> |
|--|--|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence • 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: • 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: • 6.4 Référence à d'autres rubriques | <p><i>Assure une ventilation adéquate.</i></p> <p><i>Eviter toute formation de poussière.</i></p> <p><i>Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.</i></p> <p><i>Porter un vêtement personnel de protection</i></p> <p><i>Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.</i></p> <p><i>En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.</i></p> <p><i>Lorsque possible le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.</i></p> <p><i>Durcit au contact de l'eau.</i></p> |
|---|---|

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit Servoflex PR

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

• 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Tenir hors de portée des enfants.
Eviter la formation de poussière.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les poussières.
Respirateur en cas de formation d'aérosols.
A protéger de l'humidité.*

• Préventions contre les incendies et les explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

• 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

• Stockage :

• Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Dans des locaux fermés, à l'abri de l'humidité.

• Indications concernant le stockage commun :

Pas de produits incompatibles à être spécialement mentionnés

• Autres indications sur les conditions de stockage :

Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.

• 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

• 8.1 Paramètres de contrôle

• Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

• Indications complémentaires :

** = poussière totale
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.*

• 8.2 Contrôles de l'exposition

• Equipement de protection individuel :

• Mesures générales de protection et d'hygiène :

*Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Eviter tout contact avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau*

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit Servoflex PR

(suite de la page 4)

- **Protection respiratoire :** *Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
*** Respirateur en cas de formation de poussière. ***
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.*
- **Protection des mains :** *Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.*
- **Matériau des gants** *Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.*
- **Temps de pénétration du matériau des gants** *Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.*
- **Protection des yeux :** *Lunettes de protection hermétiques.*
- **Protection du corps :** *vêtements de protection à manches longues*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Aspect:**
 - Forme : *solide*
 - Couleur : *gris*
- **Odeur :** *caractéristique*
- **Seuil olfactif:** *Non déterminé.*
- **valeur du pH à 20 °C:** *12*
- **Modification d'état**
 - Point de fusion : *n. b. °C*
 - Point d'ébullition : *inapplicable*
- **Point d'éclair :** *non applicable*
- **Inflammabilité (solide, gazeux) :** *Non déterminé.*
- **Température d'inflammation :** *n. a. °C*
- **Température de décomposition :** *Non déterminé.*
- **Auto-inflammabilité :** *Le produit ne s'enflamme pas spontanément.*
- **Danger d'explosion :** *Le produit n'est pas explosif.*
- **Limites d'explosivité :**
 - inférieure : *n. a. Vol %*

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit Servoflex PR

(suite de la page 5)

supérieure :	Non déterminé.
• Pression de vapeur :	n. a. hPa
• Densité à 20 °C:	1,3 g/cm ³
• Densité en vrac à 20 °C:	1300 kg/m ³
• Densité relative.	Non déterminé.
• Densité de vapeur:	Non applicable.
• Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	prend hydrauliquement
• Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
• Viscosité :	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
• Teneur en solvants :	n. a. %
• solvants organiques	0,0 %
• Teneur en substances solides :	100,0 %
• 9.2 Autres informations	Les données physiques sont des valeurs moyennes.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: aucun sous utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effet primaire d'irritation :
- de la peau : Provoque une irritation cutanée.
- des yeux : Provoque des lésions oculaires graves.
- Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Résultats sur l'homme : Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.
Le produit contient de ciment. Réagit fortement alcalin au contact de l'humidité.
Peut irriter les yeux et la peau.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

 Nom du produit *Servoflex PR*

(suite de la page 6)

- **Indications toxicologiques complémentaires :** *Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.*
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité pour la reproduction** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** *Peut irriter les voies respiratoires.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Danger par aspiration** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.2 Persistance et dégradabilité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.4 Mobilité dans le sol** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Effets écotoxiques :** *Uniquement en cas de rejets involontaires de grosses quantités, en liaison avec de l'eau, par une augmentation du pH.*
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :** *Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.*
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*
- **12.6 Autres effets néfastes** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** *évacuation selon les dispositions en vigueur*

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit Servoflex PR

- (suite de la page 7)
- **Note** *Mélanger les résidus de produit avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.*
 - **Emballages non nettoyés :**
 - **Recommandation :** *Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.*
 - **Produit de nettoyage recommandé :** *Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.*

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Polluant marin : Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.
- Indications complémentaires de transport : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- "Règlement type" de l'ONU: néant

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales :
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "***".
 Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.03.2017

Numéro de version 21

Révision: 21.03.2017

Nom du produit Servoflex PR

(suite de la page 8)

produit et son utilisation). Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

(n.a. = non applicable n.d. = non déterminé)

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

• Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

• Service établissant la fiche technique :

• Symboles et abréviations:

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

• * Données modifiées par rapport à la version précédente

• Remarque

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.